

NOUS NE VOULONS PAS D'UNE EGLISE A LA REMORQUE...

(à propos du Synode sur la famille)

Jose Maria CASTILLO, théologien

Dire de quelqu'un qu'il est « à la remorque », c'est dire qu'il fait ce qu'il a à faire dans la vie sans y être spécialement porté. Ou qu'il le fait à contre-cœur, ne pouvant faire autrement. Autrement dit, « être à la remorque » veut dire « être à la traîne ». Or, dans ce monde et dans l'histoire, « être à la traîne » n'a rien d'agréable ni d'exemplaire.

Et ceux d'entre nous qui ont fondé leur foi sur les actions et les paroles de Jésus de Nazareth, telles qu'elles nous sont parvenues par l'Eglise, ont souvent l'impression que cette dernière avance dans la vie « à la remorque » des changements qui se produisent dans l'histoire, dans la culture et dans la société...

Je vois souvent l'Eglise -je l'ai dit ailleurs- comme un char romain tiré par des chevaux et qui avance sur une autoroute où les voitures circulent à 130 à l'heure. Un char romain sur une autoroute est certes quelque chose qui attire le regard, voire même de curieux, d'étrange, d'intéressant, mais assez peu pratique. Et bien sûr, où qu'on se rende avec ce genre de transport, on arrive toujours trop tard et dans de mauvaises conditions.

Et comme l'écrivait récemment un philosophe français connu, Frédéric Lenoir, la distance entre les commandements du Christ et les pratiques de l'institution ecclésiastique a pris de telles proportions que ces pratiques correspondent de moins en moins à l'Evangile et de plus en plus, au besoin d'assurer la survivance, le développement et la domination des hommes d'Eglise.

Un cas bien connu est l'Inquisition, abolie au XVIII^e siècle (en Espagne à l'entrée du XIX^e), mais pour quelles raisons? L'Eglise avait-elle pris conscience de son abominable comportement et décidé de se corriger? Non. C'est simplement qu'elle ne disposait plus des moyens nécessaires à sa volonté de domination. Car la séparation de l'Eglise et de l'Etat priva le clergé inquisiteur du « bras séculier » indispensable pour venir à bout des hérétiques. C'est au moment où les pouvoirs publics refusèrent de tuer les gens pour leurs

idées religieuses que l'institution ecclésiastique se mit à dire qu'on ne pouvait brûler vifs ceux qui n'étaient pas d'accord avec ce que pensait le Saint Office.

Nous savons par ailleurs qu'au XIX^e siècle, les idées de la modernité s'imposèrent en opposition à la résistance tenace des pouvoirs de l'Eglise. Et avant cela, à partir des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, le pouvoir ecclésiastique s'était opposé à la liberté, à l'égalité et à la fraternité prônées par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen à l'Assemblée française, en 1789. Déclaration à laquelle s'opposa fermement le pape Pie VI en Mars 1790.

Nous savons d'ailleurs que le XIX^e siècle fut une suite d'affrontements continuels entre d'une part les hommes politiques et les scientifiques et de l'autre les hommes d'Eglise. En 1878 déjà, Leon XIII déplorait que les socialistes enseignent que « tous les hommes sont par nature égaux (Ass. XI, 372), vu qu'au jugement du pape en question, « l'inégalité en droits et en pouvoirs émane de l'Auteur même de la nature »... « rendant l'obéissance facile et tout à fait noble » (Ass XI, 372).

Elle est trop longue, et par ailleurs trop bien connue la liste de ces affrontements. Ce qui est dommage, c'est qu'à l'heure actuelle, alors que l'Eglise se trouve de plus en plus marginalisée du fait des scandales et des ombres qui ont obligé un pape à renoncer à sa charge, et que nous soyons emplis de joie parce qu'un autre pape (François) nous ouvre des fenêtres de lumière et d'espérance, il y ait encore des cardinaux, des évêques, des curés et des laïcs acharnés à maintenir l'intolérance qui a plongé l'Eglise dans la détresse.

En disant cela, je pense aux problèmes qui se posent en ce moment au Synode sur la famille convoqué par le pape François. Ce qui est révoltant, c'est que sur la famille et le mariage il n'y a dans l'Eglise aucun dogme de foi. On ne peut même pas démontrer que le mariage chrétien soit un sacrement, car les canons de la session VII du concile de Trente ne sont pas des définitions dogmatiques. Les Actes du Concile disent qu'on demanda aux évêques et théologiens qui prirent les décisions au sujet des sacrements si ce qu'ils condamnaient étaient « des erreurs ou des hérésies ». Sur cette question capitale ils ne parvinrent pas à se mettre d'accord. Il n'y a donc pas eu d'accord qui lie la foi catholique sur un thème aussi fondamental.

Il semble donc que le Synode ne soit pas tenu d'ajuster ses décisions à des dogmes antérieurs qui empêcheraient la plus haute autorité de l'Eglise de décider sur des sujets aussi importants pour la vie et le bonheur (ou le malheur) de familles, de couples, de personnes homosexuelles, de femmes réclamant les mêmes droits que ceux des hommes.

Mais alors sur quels arguments se basent les plus intégristes pour s'opposer à certaines décisions qui ont déjà été adoptées par la culture et la société contemporaines en de nombreux pays de tradition chrétienne? Ces intégristes intolérants ne se rendent-ils pas compte que, pour maintenir leurs idées et leurs pouvoirs, ce à quoi ils parviennent est d'augmenter la souffrance de millions de personnes et discréditer l'Eglise chaque jour un peu plus?

Nous ne devrions jamais oublier que lorsque l'Eglise accepta (sans plus) les lois en vigueur dans la société touchant le mariage et la famille, cette époque fut celle où elle connut son plus grand développement et où son influence fut décisive dans la transformation de l'Europe.

Au contraire, quand l'Eglise commença à avoir ses lois propres, concernant des sujets sur lesquels l'Evangile ne s'était prononcé en rien, les dirigeants ecclésiastiques durent consacrer leur temps et leurs énergies à défendre certains droits reposant selon eux sur une soi-disant loi naturelle (dont personne ne sait exactement ni sur quoi elle est fondée ni quelles obligations elle impose), ce qui éloigna l'Eglise du peuple et fut à l'origine d'une série de conflits que nous ne savons pas comment résoudre maintenant.

Et nous nous trouvons devant une liste interminable de contradictions dont tout le monde est conscient sauf ceux qu'aveugle leur fondamentalisme intégriste.

La dernière monarchie absolue d'Europe est l'Etat de la Cité du Vatican.

Le seul Etat qui n'ait pas encore signé les accords internationaux sur les Droits de l'Homme est aussi le Vatican.

La seule loi qui n'admette pas l'égalité entre hommes et femmes est le Droit Canonique.

Alors qu'augmente le nombre de pays chrétiens qui admettent le mariage entre personnes homosexuelles, l'autorité ecclésiastique refuse d'accepter ce modèle de mariage et de famille.

Alors que la moitié des paroisses dans le monde n'ont plus de prêtre qui puisse s'en occuper, l'intégrisme clérical préfère que les gens soient privés de sacrements pourvu que ni les prêtres soient des hommes mariés, ni les femmes président une célébration eucharistique.

Les choses sont donc claires : l'autorité ecclésiastique préfère continuer à être à la remorque de la société, de la culture et de l'histoire, pourvu que soit maintenue intacte son autorité, pour la simple raison que ceux qui pensent ainsi aspirent à garder inchangées leurs idées et intouchable leur pouvoir, bien que l'Eglise achève de s'enfoncer et que les personnes qui professent encore des croyances chrétiennes s'enfoncent avec elle dans le désespoir.

Octobre 2014

Traduction Maurice Audibert